



**CLINIQUE KER YONNEC**

Centre de cures psychiatriques

# PRÉPAREZ VOTRE ADMISSION

## 1 : demande de votre admission

Votre admission doit être demandée **par votre médecin traitant ou votre médecin psychiatre**. Vous ne pouvez pas demander directement votre admission.

Votre médecin traitant ou votre psychiatre envoie une demande d'admission à la clinique par courrier, par email ou par fax. Le service des admissions vous contactera ensuite pour définir une date d'entrée.

## 2 : programmation de votre admission

Les admissions sont programmées et **la date et l'heure d'entrée du patient sont fixées 48h à l'avance**. Celles-ci sont effectuées (sauf urgences) sur rendez-vous entre 13h et 16h30, du lundi au vendredi.

Les services d'admission de la clinique **vous contacteront directement** pour définir cette date d'admission.

## 3 : documents à apporter le jour de votre admission

- votre **Carte Vitale à jour** ou **l'attestation Sécurité Sociale**, sinon les 3 derniers bulletins de salaire
- votre **carte de Mutuelle**
- votre **prise en charge mutuelle pour la psychiatrie** que vous devez apporter pour votre admission (vous pouvez aussi nous la faire parvenir avant votre admission)
- votre **carte d'identité**
- **plusieurs chèques de dépôt** (TV, forfait journalier, ...)
- **ordonnances des traitements** que vous prenez habituellement chez vous.

## 4 : médicaments à apporter

Nous vous demandons d'apporter vos médicaments pour 3 jours (sauf votre traitement psychiatrique).

## 5 : prise en charge par votre mutuelle

Si votre prise en charge sécurité sociale est à 80%, contactez votre mutuelle pour obtenir une prise en charge complémentaire couvrant les 20% restants, le forfait journalier et éventuellement la chambre seule.

Spécifiez bien à votre mutuelle "**une prise en charge d'hospitalisation psychiatrique**".

## 6 : informations pratiques

Prévoyez vos effets personnels, nécessaire de toilette, ainsi que des affaires de sport et de piscine (maillot et bonnet de bain).

Ne venez pas à la clinique avec votre véhicule, **vous devez vous faire accompagner ou venir en taxi, VSL ou train**.

Nous vous informons qu'il n'y a pas de distributeur automatique d'espèces (DAB) au sein de l'établissement.

## 7 : Horaire d'ouverture du secrétariat d'accueil qui vous renseignera

De 8h à 19h, tous les jours de la semaine; de 10h à 19h, les dimanches et les jours fériés

Téléphone : **03.86.66.66.66** et demandez le service "Accueil" ou email : **admission@keryonnec.com**

